



BULLETIN DE LIAISON

N°86 - Novembre 2018

Editorial :

Le 15 octobre dernier la région Auvergne Rhône Alpes a signé à Saint Victor sur Loire un plan triennal d'aide à l'apiculture : 2,7 millions d'euros destinés à venir en aide à la filière apicole régionale pour de l'investissement en matériel et de l'accompagnement des apiculteurs.

« Ce plan s'est construit avec la profession » a affirmé Jean Pierre Taite, vice-président de la région et maire de Feurs (commune où les abeilles ont tant de mal à survivre).

La FA-AURA (Fédération Apicole Auvergne Rhône-Alpes), à laquelle nous appartenons, était représentée par son président Philippe Treillé, mais pas à la table des signataires.

A qui seront attribuées très majoritairement ces subventions ?

Pas aux petits producteurs qui sont pourtant ceux qui maintiennent la répartition des abeilles sur le territoire.

Pas aux syndicats apicoles qui regroupent et représentent tous ces apiculteurs.

Pas aux 38 ruchers écoles de la région qui dispensent, souvent bénévolement, de la formation.

Une part de cette aide ne devrait-elle pas être éligible à notre rucher école Louis Michel qui depuis 1989 assure la formation des apiculteurs du Forez.

Mais bien sûr, diront certains *« quand c'est bénévole ce n'est pas sérieux, ce n'est pas représentatif »*.

Pourtant c'est efficace et ça a fait ses preuves.

Ce ne sont pas moins de 461 apiculteurs qui ont suivi les cours d'apiculture depuis l'origine ; certes tous ne sont pas devenus des apiculteurs pratiquant mais une très grande majorité d'entre eux l'ont été, le sont encore et nous sont fidèles. Et rappelons-le : gratuitement (ce qui n'est pas le cas dans toutes ces formations qui fleurissent ici et là maintenant ; le marché est porteur).

Malheureusement, nous ne sommes pas encore entendus de nos élus. La FA-AURA rassemble à elle seule pas moins de 10 000 apiculteurs qui possèdent 110 000 ruches (et toutes les structures apicoles de la région ne sont pas encore adhérentes).

Ces chiffres sont pourtant connus par la région. Ne sont-ils pas suffisamment significatifs ?

Tous ces « petits producteurs », déclarent annuellement leurs ruches au cours du dernier trimestre. Ces chiffres servent, entre autres, à fixer le montant des subventions européennes attribuées à chaque pays membre pour aider son apiculture. En verront-ils un jour la couleur ? À quelle catégorie d'apiculteurs sont-elles attribuées ?

Quoi qu'il en soit nos objectifs restent inchangés – formation et services aux adhérents. Et ce ne sont pas moins d'une quarantaine de stagiaires qui suivent cette année encore la formation que nous dispensons dans les locaux du Centre Social de Montbrison et au rucher-école de Savigneux.

En ce qui concerne la formation des adhérents, je vous informe que lors de l'assemblée générale de « L'Abeille du Forez », dimanche 2 décembre à Savigneux, le docteur vétérinaire Cyrielle Franchi nous entretiendra sur le petit coléoptère *Aethina Tumida*. Je vous invite à venir nombreux l'écouter.

Marc FOUGEROUSE.

SOMMAIRE DU N°86

Editorial

1. Bilan de la saison apicole

2. Vie du syndicat

3. Déclaration des ruches

4. Prix constatés des miels

5. Article technique : à l'atelier

6. Dossier : *Apis mellifera mellifera*

7. Une plante et sa miellée : Le lierre et l'épilobe

8. Ici on conte, on raconte

9. Billet de (très mauvaise) humeur

10. Assemblée générale

11. Petite annonce

1. BILAN DE LA SAISON APICOLE

Les années se suivent mais...

La sortie de l'hiver a été très contrastée : certains ont trouvé en mars de belles ruches et d'autres ont perdu toutes leurs ruches, souvent assez tôt dans l'hivernage : intoxications, manque de provision, trop petite population à l'entrée de l'hiver ??? plein de questions... Pour information, une enquête mortalité dans le Rhône a fait apparaître une mortalité moyenne de 41% sur l'hiver 2017/2018 !!!!

La saison a démarré tranquillement permettant aux ruches de bien se développer malgré une météo humide... La floraison des acacias était splendide, après les gelées de l'année dernière, les arbres étaient couverts de fleurs. Le beau temps est arrivé juste en début de floraison, pas ou peu de pluie, pas de vent, une bonne hygrométrie pendant 10 jours, toutes les conditions étaient réunies pour permettre aux colonies d'amasser de très belles quantités de nectar... attention aux corps bloqués par le miel, il a fallu « purger » les corps rapidement après la miellée pour garder la dynamique de ponte et préserver la capacité de récolte des colonies sur les miellées suivantes...

En plaine, une petite miellée de forêt a suivi le tilleul sur certains secteurs ; les pucerons, comme en 2015, se sont développés sur les chênes donnant ce miel très foncé et très aromatique...

En montagne, la miellée a été plus sporadique, un petit coup fin mai début juin puis il a fallu attendre juillet que la météo soit plus favorable ; puis la miellée de sapin est arrivée. Elle a permis de belles récoltes sur le mois d'août et septembre. Du coup, pas de bruyère, les abeilles préférant butiner le miellat des pucerons, plus opulent, que les fleurs de bruyère.

Les ruches transhumées en montagne sur les zones de sapins sont redescendues très lourdes, voire trop lourdes (50 kg et plus). Il a fallu parfois « purger » les corps : extraire des cadres de corps afin de redonner de la place à la reine pour pondre à nouveau et donner naissance à un maximum d'abeilles d'hiver. Celles restées en plaine par contre étaient souvent très légères car elles ont dû prélever sur leurs réserves tout l'été faute de pluie et donc de nectar...

Frédéric JACQUET.

2. VIE DU SYNDICAT

La formation :

La **journée technique** organisée le samedi 2 juin a regroupé une vingtaine d'apiculteurs au Lycée Professionnel Agricole de Précieux le matin pour la partie théorique puis au rucher-école

l'après-midi pour la mise en œuvre pratique. La journée fut consacrée à la varroase : biologie du varroa, parasitisme sur l'abeille, méthodes de prévention et de lutte, évaluation du taux d'infestation, tels ont été les grands axes de cette journée riche en enseignement.



Un aperçu de la séance pratique au rucher-école : évaluation du taux d'infestation par la méthode dite « au sucre glace ».

Une autre journée technique aura lieu au printemps prochain, le samedi 30 mars 2019, et traitera un thème dont on parle de plus en plus dans le monde apicole : l'abeille noire. Le bulletin de février vous donnera le programme détaillé de la journée, mais retenez déjà la date sur vos agendas.

Les 23 stagiaires de **la session de formation 2017-2018** se sont retrouvés au rucher-école le samedi 1^{er} septembre pour la dernière séance pratique : la visite d'automne et la mise en hivernage. En mai et juin, voire seulement juillet pour certains, ils ont pu se procurer des

essaims et « faire leurs premières armes » en apiculture pendant l'été. Ils sont en effet bien armés pour pratiquer une apiculture de loisir et nous leur souhaitons autant de plaisir à l'exercer que nous en avons eu à les former.



28 août, 22 h. col des Pradeaux

Transhumance retour du rucher.



La traditionnelle pesée des ruches lors de la visite d'automne.

Une nouvelle session a commencé en octobre ; elle compte 39 inscrits à ce jour. Il y aura du monde au rucher-école au printemps prochain ! ...

Notre vitrine :



Pour attirer l'attention de tous sur le rôle clé que jouent les pollinisateurs, principalement l'abeille, sur les menaces auxquelles ils sont confrontés et sur leur importante contribution au développement durable, les Nations Unies ont accédé à la demande réitérée de la Slovénie de créer une « Journée Mondiale de l'Abeille ». Le 20 mai fut choisie, date anniversaire d'Anton Jansa (1734-1773) célèbre apiculteur slovène et professeur d'apiculture à la cour des Habsburg à Vienne.

« L'Abeille du Forez » ne manquera pas le rendez-vous 2019 et fera sans doute appel à toutes les bonnes volontés pour soutenir cette action. N'hésitez pas à vous investir alors.



Le stand du syndicat sur le marché de Saint-Just Saint-Rambert le 20 mai dernier à l'occasion de la première journée mondiale de l'abeille.



Depuis 7 ans maintenant le syndicat participe au corso organisé par le Comité des Fêtes de Montbrison à l'occasion des « Journées de la Fourme et des Côtes du Forez » le premier week-end d'octobre. Sur le thème « les moyens de transport » la petite équipe, sous la houlette de Gilles Béal, s'est activée pendant un nombre d'heures impressionnant tout au long du mois de septembre pour réaliser un train, un avion, une montgolfière et un bateau à

aube, le tout présenté de façon dynamique, animé et en mouvement grâce à des systèmes complexes de transmission, de vérin et même de gaz hélium. Gonflés, non ? En tout cas les apiculteurs ne passèrent pas inaperçus et les applaudissements nourris ne furent pas volés.



Le Président du syndicat et les enfants habillés en apiculteur ou déguisés en abeille.

Comme chaque année le « Groupe-Expo/Abeille du Forez » fut aussi présent pour ces manifestations.

Le jeudi et vendredi en accueillant plus de 250 élèves cette année des classes de maternelles et primaires pour leur faire découvrir le monde de l'abeille, l'apiculture et les produits de la ruche par le biais de diaporamas conçus pour eux, d'ateliers, d'observation d'une ruchette vitrée et d'une extraction de miel.

Le samedi et le dimanche en organisant leur traditionnelle exposition-vente sous chapiteau au Jardin d'Allard.



*Petit apiculteur deviendra grand....
La magie de l'extraction !*

Jean-Louis PERDRIX.

3. DECLARATION DES RUCHES

A faire avant le 31 décembre 2018.

Tout apiculteur, professionnel ou non, est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, ses ruches, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant leur nombre d'une part et leurs emplacements d'autre part. Toutes les colonies sont à déclarer qu'elles soient en ruches, ruchettes ou nucléi.

La déclaration 2018 est donc à faire dès maintenant et ceci avant le 31 décembre sur le site mesdemarches.agriculture.gouv.fr. Cette nouvelle procédure remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate.

Le numéro d'apiculteur (NAPI) est nécessaire pour faire votre déclaration. Si vous n'avez pas ce numéro soit parce que vous débutez, soit parce que vous l'avez perdu, un numéro vous sera attribué de façon immédiate.

Si vous ne disposez pas de l'outil informatique, vous pouvez déclarer par voie postale en utilisant le cerfa 13995*04

joint à ce bulletin. Il est à compléter, à signer et à envoyer à DGAL déclaration des ruches, 251 rue de Vaugirard 75732 PARIS CEDEX 15 avant le 31 décembre. Vous recevrez dans un délai de 2 mois un récépissé.

Le bulletin de février 2019 reviendra plus en détail sur toutes les autres formalités administratives qui incombent dès lors qu'on possède des ruches...

Frédéric JACQUET.

4. PRIX CONSTATES SUR LES MIELS : AUTOMNE 2018

Changement d'habitudes, Jean-Louis laisse la main cette année pour faire le bilan annuel des prix constatés des miels dans le secteur de Montbrison et apporter ainsi une aide, des repères, à ceux qui veulent vendre un peu de leur récolte. Je me suis donc penché sur la question et en voici le résultat.

L'analyse porte sur 5 points de vente : le stand du Groupe Expo pendant la fête de la fourme, le marché de Montbrison, une jardinerie

montbrisonnaise (qu'on retrouve également un peu partout dans la plaine (Feurs, Balbigny, Boën, Sury, etc...), Intermarché et Super U à Montbrison. Pour cette dernière enseigne, un producteur « local » du Puy-en-Velay est mis en avant, j'ai donc fait une catégorie supplémentaire pour dissocier du tout-venant de grande surface.

Cette veille tarifaire est extrêmement instructive et je vous invite tous à aiguïser votre curiosité au rayon miel ou sur les étalages des marchés. Voici quelques remarques d'une partialité totalement assumée.

Il n'y a qu'à la fête de la fourme qu'on retrouve toutes les essences de miels de l'étude. Cette remarque avantageuse est un peu abusive, étant donné que c'est cette liste qui est prise en référence... Cela dit, elle représente parfaitement les types de miels que l'on produit dans notre secteur, et est l'exemple type d'une production locale pour une vente de proximité. A ce titre, ces prix font à mon sens figure de référence.

Les prix pratiqués sur le marché de Montbrison par des producteurs sont assez en ligne, mais la philosophie étant proche, cela paraît logique. On notera l'absence de miel de bruyère et de forêt le jour de l'observation. Le miel de forêt est d'ailleurs une catégorie inconnue sur les autres points de vente... Pas de miel crémeux, mais un équivalent appelé « pâteux », ce qui je trouve est discutable d'un point de vue purement marketing !

Dans la jardinerie, deux types de productions : un apiculteur « local » du secteur de Boën distribue ses miels. En plus des types référencés dans le tableau, un miel de lavande est également proposé. Les prix sont globalement supérieurs à ceux pratiqués sur le marché local, voire très supérieurs pour l'acacia. On trouve ensuite des miels plus exotiques (tilleul, pommier, oranger, citronnier) distribué par Apidis à Dijon, miels en provenance d'Italie ou d'Espagne. Un miel d'acacia en pot de 280g avec bec verseur est vendu au prix de 12,50€ soit 44,63€ le kilo. Provenance... Hongrie... le doute s'installe...

Petite recherche Google sur Apidis, très beau site présentant une apiculture familiale plus que centenaire. Waouh ! Présentation des miels monofloraux produits localement... mais aucune mention de négoce de miels espagnol, italien ou hongrois... Consultation du chiffre d'affaire 2017 : 17 millions d'euros, effectif : 50 à 100 personnes. Ça commence à faire une grande famille.

Poursuivons notre parcours par les grandes surfaces locales, et là on saute à pieds joints dans l'industrie agro-alimentaire : conditionnements folkloriques (contenances, tailles, formes, plus de 30 conditionnements différents),

dénominations fantaisistes (lune de miel, tartimiel, les compagnons du miel, brut de ruche, etc...), grand-écart des prix (4,98€ le kg pour un miel de fleur, 20,20€ le kg pour un miel d'acacia), provenances touristiques (Espagne, Brésil et Chili pour les miels « Bio »..., mais surtout miels de provenance UE et hors UE, ce qui laisse pas mal d'espace pour poser des ruches...).

Et derrière cette variété extraordinairement inquiétante se cache majoritairement UN distributeur : la famille Michaud, à Gan (64).

Là encore une grande famille : chiffre d'affaire supérieur à 130 millions d'euros,

	Fourme	Marché	Jardinerie	Intermarché	Super U	Super U (producteur local)
Acacia	1kg : 13,5€ 500g : 7,30€	1kg : 14 à 15€ 500g : 8€	1kg : 18,25€ 500g : 9,50€	- 500g : 4,99€ 375g : 5,35€	- - 250 : 1,97€ à 5,05	- 500g : 7,59€ 250g : 4,99€
Fleur	1kg : 11€ 500g : 6€	1kg : 12 à 14,5€ 500g : 7 à 7,5€	1kg : 13,40€ 500g : 7,30€	- 500g : 3,15 à 15,40€	1kg : 4,98 à 16,68€	1kg : 11,99€ - 250g : 4,79€
Montagne	1kg : 12,5€ 500g : 6,80€	1kg : 11 à 14,5€ 500g : 8€	1kg : 14,90€ 500g : 7,90€	- 375g : 4,39€	500g : 5,19€	- -
Châtaignier	1kg : 13,5€ 500g : 7,30€	1kg : 13 à 15,5€ 500g : 7 à 8€	1kg : 14,90€ 500g : 7,9€	- 375g ; 4,40€	- -	- 500g : 7,59€
Forêt	1kg : 14€ 500g : 7,50€	-	-	-	-	-
Sapin	1kg : 16€ 500g : 8,50€	1k : 15 à 21€ -	1kg ; 19,8€ 500g : 10,35€	- -	- -	1kg : 16,99€ 250g : 4,99€
Crèmeux	500g : 7€ à 7,80€	1kg : 14€ -	1kg : 14,90€ 500g : 7,90€	850g : 14,95€ 500g : 3,15€	1kg : 6,12 à 10,12€	- -
Bruyère	1kg ; 16,50€ 500g : 8,80€	-	-	-	-	- 500g : 8,59€

plus de 200 salariés, 35 000 pots par heure et 20 000 tonnes par an (soit plus de 2 fois la production française, source site Michaud...), et donc des ruches disposées en union européenne et hors union européenne ! ...

Pour finir je me tourne, toujours en grande surface, vers un producteur de Haute-Loire. Les prix et les types de miels sont en effet plus en conformité avec ce qu'on peut raisonnablement trouver sous nos latitudes. 2 petites particularités amusantes : une variété de miel « sapin et forêt », et une distinction entre « miel de fleurs » et « miel de fleurs sauvages » qui me paraît assez ambitieuse !

Bref, après ces remarques un peu en vrac, je vous invite à analyser les étiquettes des pots que vous pourrez croiser lors de vos prochaines courses, cela vous confortera sûrement sur la qualité des miels que vous produisez, et sur un trait de caractère qui tend à se perdre : l'authenticité.

Bertrand CHARLES.

5. ARTICLE TECHNIQUE : A L'ATELIER

L'entretien de l'enfumoir

L'enfumoir est l'outil essentiel en apiculture. Il est important qu'il s'allume facilement et qu'il produise une fumée froide, abondante et durable.

Lors de la combustion une couche de goudron s'accumule sur les parois intérieures du foyer et du capuchon, réduisant ainsi le volume utile et empêchant l'emboîtement des deux parties. Après une saison de fonctionnement il est utile de procéder à un entretien annuel. L'hiver est la bonne période pour pratiquer cette révision.

La seule façon d'éliminer ces goudrons consiste à les brûler à l'aide d'un petit chalumeau à gaz, puis de les gratter (pour ma part je n'hésite pas à placer le corps de l'enfumoir sur les braises de mon poêle à bois). Un coup de brosse métallique permet de finaliser cette opération.

Attention : Les enfumoirs en inox supportent assez bien cette opération alors que les enfumoirs en fer ou

laitonnés sont beaucoup plus fragiles. Pour effectuer dans de bonnes conditions ce nettoyage il est nécessaire de démonter le soufflet afin de ne pas l'endommager et de procéder à son entretien.

Pour retarder l'entretien du foyer il est possible de chemiser l'intérieur avec les parois d'une boîte de conserve que l'on changera régulièrement.



Le point faible d'un enfumoir de qualité correcte est son soufflet. Il peut se fissurer, se percer et se boucher du fait des goudrons et des brisures de combustible.

Pour un maximum d'efficacité aucune fuite d'air ne doit être négligée. Un autocollant résistant permet d'obturer les petites fuites et ainsi de prolonger la longévité de l'enfumoir, tout du moins d'atteindre la fin de la saison.

On peut considérer que le soufflet est à remplacer lorsque la toile n'est plus étanche ou que le ressort est devenu trop mou. Il est possible de remplacer la toile mais cela suppose un certain savoir-faire. Dans ce cas, éviter les matières plastifiées, fragiles aux étincelles.

Quoi qu'il en soit il est important de s'apercevoir à temps des défaillances de l'enfumoir afin d'y remédier par un entretien ou de procéder à son remplacement.

Lors de l'achat d'un enfumoir il est important de considérer l'utilisation que l'on en aura : soit il ne sera utilisé que pour un petit nombre de colonies en rucher fixe, auquel cas un modèle de qualité moyenne est suffisant, néanmoins un corps en inox et un soufflet sans matière plastique ne sont pas un luxe de même qu'une protection contre les brûlures. Soit

son utilisation sera plus soutenue, voire intensive, auquel cas un corps plus volumineux et un soufflet puissant sont nécessaires.

Marc FOUGEROUSE.

La fabrication d'un trépied pour peser les ruches

Connaître le poids exact des ruches est la seule façon d'apprécier au plus juste l'état des provisions et donc de les compléter si nécessaire. Certains apiculteurs expérimentés l'apprécient en les soulevant à la main. Cette méthode est bien sûr approximative.

La pesée au moyen d'une balance ou d'un peson est bien évidemment la plus fiable. Si on utilise une bascule, il faut la transporter au rucher, la caler correctement et enfin transporter chaque ruche dessus. Si on utilise un pèse-personne moins encombrant il faut bricoler un système permettant la lecture et transporter également les ruches. Il est préférable d'utiliser un peson qui permet

une intervention rapide et qui ne nécessite pas de soulever à la main :

Soit on se contente de la pesée arrière ou avant qui n'est pas très fiable compte tenu de l'axe de rotation et du type de support que l'on utilise au rucher.

Soit on soulève entièrement la ruche suspendue sous le peson au moyen d'un trépied et d'un bras de levier, ce qui ne nécessite que peu d'effort et permet d'agir rapidement et sans aide.

Un trépied est peu onéreux et simple à réaliser, d'autant plus que deux des pieds sont ceux de l'utilisateur lui-même. Le troisième pied étant un pied de bois au sommet duquel est fixé au moyen d'une charnière un bras de levier qui supporte le peson et le système d'accrochage des ruches.

Chacun pourra fabriquer son trépied facilement en utilisant :

- deux gros liteaux solides (frêne, chêne) d'environ 1,50 m de long et de 30mm x 40mm de section.
- un crochet.
- un émerillon
- un peson électronique avec fonction tare jusqu'à 50 kg (type

pèse bagage ou pèse poisson).

- deux longueurs de chaînette (à adapter avec un maillon rapide).
- deux bouts de cornière en U pour s'accrocher aux poignées.

Remarque : le pied peut être double afin de rendre le système plus stable.



Une ruche Dadant pastorale 10 cadres doit entrer en hivernage au 15 octobre dans la région du Forez avec un

poids d'environ 34 kg sans nourrisseur. Si la ruche possède un nourrisseur, en tenir compte sachant qu'un nourrisseur bois pèse 2,5 kg et qu'un nourrisseur plastique pèse 1 kg.

Si la ruche est partitionnée, il faut enlever environ 2 kg par cadre manquant dans la limite de 5 kg.

Si l'on dispose, comme au rucher école, d'une balance électronique connectée équipant une des colonies, celle-ci permettra d'apprécier la consommation hivernale moyenne. Sinon une pesée réalisée vers le 15 février permettra de repérer les colonies ayant consommé beaucoup. 25 kg étant à cette époque dans notre région une limite qui ne permettra pas d'atteindre convenablement le printemps.

L'utilisation d'un trépied avec peson est une technique que tout apiculteur devrait utiliser. Elle est facile à mettre en œuvre à tout moment de l'année, rapide et ne dérange pas les abeilles. C'est un moyen de ne plus perdre de colonies par manque de provisions et de ne pas nourrir en excès par ignorance.

Marc FOUGEROUSE.

6. DOSSIER

APIS MELLIFERA MELLIFERA : LES ORIGINES DE L'ABEILLE NOIRE



Avant-propos

A l'échelle de notre belle planète bleue, force est de constater l'incidence directe des pratiques humaines sur la biodiversité, sur sa prospérité ou sa dégradation. De même l'apiculture telle que nous la pratiquons impacte directement les espèces d'abeilles, leurs diversités et leur survie.

Face au déclin croissant des colonies d'abeilles, des causes multifactorielles ont été avancées par la communauté scientifique : pesticides, perte de la biodiversité, milieux pathogènes, pratiques apicoles, génétique.... En effet, les résultats des recherches révèlent que les impacts des pratiques apicoles sur les populations

(transhumance, hybridation artificielle, insémination...) ont des conséquences importantes sur la modification de la structure génétique des colonies. Avec la généralisation des importations de reines et celle des transhumances se sont produites à grande échelle des mutations artificielles, des hybridations répétées qui ont homogénéisé et affaibli l'espèce, lui faisant perdre toute sa capacité d'adaptation.

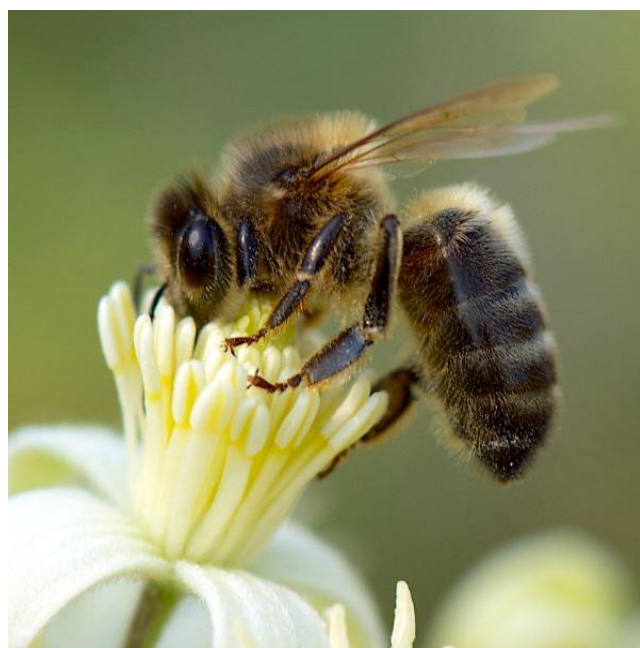
L'espèce *apis mellifera mellifera* est menacée ainsi que près d'un millier d'espèces d'abeilles sauvages. Et aujourd'hui, préserver l'abeille de pays, l'abeille noire locale, c'est aussi protéger l'ensemble de la diversité des pollinisateurs et de leur équilibre, car seule la diversité naturelle est capable de contribuer aux services des écosystèmes de la nature.

Ni domestique, ni sauvage, l'abeille mellifère ne peut bénéficier du statut d'espèce menacée, réservé uniquement aux espèces sauvages. Ainsi, dans la loi pour la biodiversité, aucun amendement protecteur pour la butineuse ne peut passer. Une brèche toutefois subsiste

avec une disposition du droit français qui protège les milieux où l'on conserve des espèces végétales dites d'intérêt agronomique.

L'espoir se situe donc chez les apiculteurs et dans la notion de territoire, en conservant des populations d'abeilles locales, représentatives de l'écologie des milieux et de leur diversité, des souches rustiques plus enclines à survivre seules dans la nature.

C'est dans la perspective de mieux connaître notre butineuse locale à la robe noire, ou de la redécouvrir, qu'une série d'articles consacrés à elle vous est proposée. L'occasion peut-être également de prendre un peu de recul sur l'apiculture moderne et ses impacts.



Les origines de l'abeille noire

Présente en Europe de l'ouest depuis 1 million d'années, elle y était encore il y a un siècle l'unique espèce d'abeille. Mais celle que l'on nommait jadis l'abeille domestique s'est vue peu à peu délaissée par les apiculteurs, si bien qu'elle ne représente aujourd'hui que seulement 10 % de la population d'abeilles mellifères en France.



Négligée par le monde apicole au profit d'espèces plus productives d'importation, l'abeille noire locale *Apis mellifera mellifera* est pourtant parfaitement adaptée à son environnement.

Comme son nom l'indique *Apis mellifera* appartient au genre *Apis*. Au sein de ce genre, il existe trois groupes :

- les abeilles « naines » (*Apis florea* et *Apis andreniformis*)

- les abeilles « géantes » (*Apis dorsata*, *Apis binghami* et *Apis laboriosa*)
- et les abeilles « cavitaires », celles qui, comme notre abeille mellifère, préfèrent évoluer dans des cavités plutôt qu'à l'air libre (*Apis mellifera*, *Apis cerana*, *Apis koschevnikovi*, *Apis nuluensis* et *Apis nigrocincta*)

Toutes les espèces de ce dernier groupe vivent exclusivement en Asie, seule *Apis mellifera* se retrouve naturellement présente en Afrique, en Europe et en Asie.

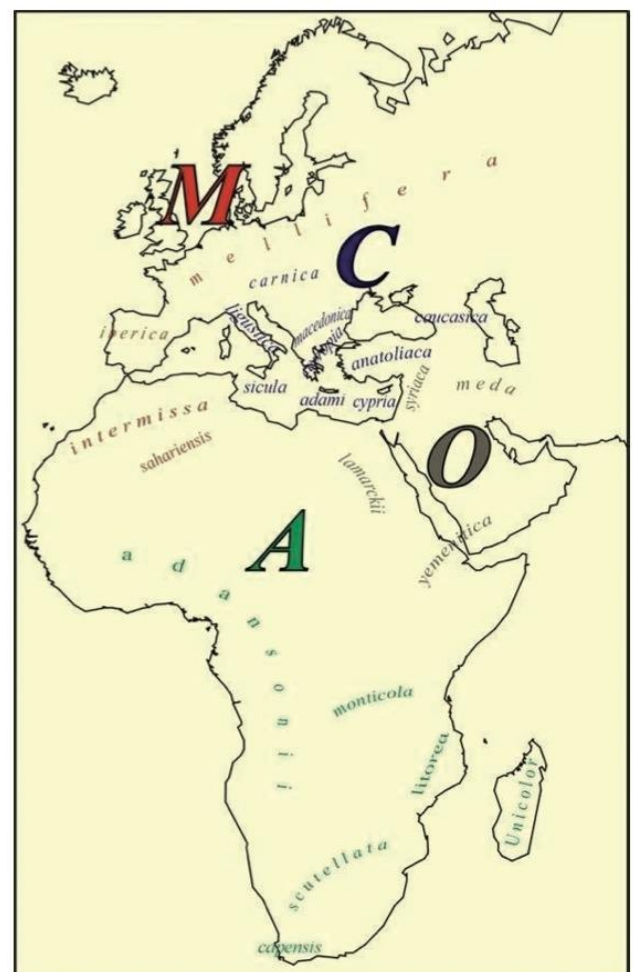
De récentes recherches en phylogénie, sur l'étude de la parenté entre les colonies, révèlent que l'espèce *Apis mellifera* serait âgée d'environ 700 000 ans, occupant ce faisant une position basale (archaïque) dans l'arbre généalogique.

Au sein de l'espèce *Apis mellifera* sont dénombrées environ 25 sous-espèces.

Dès 1992, sur la base de critères morphologiques, les recherches nous

indiquent que les espèces se sont constituées à partir de quatre grandes lignées évolutives bien distinctes (M, C, O et A).

- La lignée M, présente en Europe occidentale et en Scandinavie (5 sous-espèces)
- La lignée C, présente en Europe centrale et Europe de l'Est (5 sous-espèces)
- La lignée O, présente en Asie (7 sous-espèces)
- La lignée A, présente en Afrique (8 sous-espèces)





C'est sur ce dernier continent que la diversité est la plus grande et les récentes études sur la comparaison des génomes des différentes espèces indiquent que *Apis mellifera* provient en réalité d'Afrique.

Autre information surprenante que ces études nous apportent, c'est qu'en dépit de leur proximité géographique, les deux lignées européennes M et C sont les plus éloignées génétiquement.

Depuis l'Afrique donc, point de départ des grandes nappes, les populations ont migré vers des territoires géographiques différents pour donner naissance aux grandes lignées évolutives. Séparées par la distance et les obstacles naturels, occupant des niches écologiques distinctes, certaines ont été exposées à des contraintes climatiques, d'autres à de

nouveaux prédateurs, parasites et pathogènes. Ainsi, les différentes populations ont été soumises à des pressions de sélection, donnant lieu pour chacune à une adaptation au milieu.

Et ces adaptations spécifiques des populations ont impliqué en elles un changement génétique.

Sur environ 10 % des gènes de l'abeille, on constate des allèles différents d'une région à l'autre. L'allèle est une variation dans la séquence d'un gène, il entraîne une fonction particulière, ainsi suivant les territoires, certains allèles vont être favorisés.

C'est ainsi que les populations ont, en exploitant les ressources spécifiques de leur milieu, divergé peu à peu les unes des autres jusqu'à se différencier et engendrer les espèces que l'on peut observer aujourd'hui.

Toute la richesse de cette diversité est le résultat d'une évolution extrêmement lente, des analyses fondées sur l'ADN mitochondrial permettent de situer cet événement entre -300 000 et -1 300 000 ans.

Après la fonte des grands glaciers lorsque les populations se sont remises en contact, des échanges génétiques ont été recréés, avec de nouveaux mélanges et intermédiaires au sein des espèces. Cette hybridation naturelle à l'intérieur de l'espèce, appelée *diversité des haplotypes*, a donné lieu à l'ensemble des sous-espèces que l'on connaît aujourd'hui, évoquées précédemment et décrites jusqu'à présent sur la base de caractères morphologiques, génétiques, écologiques et comportementaux.

Il est intéressant de souligner que la lignée M n'a pas connu de grandes mutations dans son évolution, elle présente une variabilité génétique inférieure à celle des populations des autres lignées. Cette diversité naturelle très faible au sein de l'espèce *Apis mellifera* signe sa grande capacité d'adaptation et de réponse à des modifications de climats, un caractère unique qui rend crucial, aujourd'hui particulièrement, sa conservation.

Alexandra VEY.

7. UNE PLANTE ET SA MIELLEE : LE LIERRE ET L'ÉPILOBE

Le lierre

Le lierre est une liane arborescente qui se développe dans le sous-bois, le long des troncs et sur les vieux murs. Elle rampe, grimpe, s'attache à son support et le recouvre entièrement. C'est une plante qui résiste bien à la chaleur et à la sécheresse tout en protégeant son support des intempéries.



Contrairement aux croyances, le lierre n'est pas un parasite des arbres sur lesquels il s'agrippe ; son système

racinaire uniquement souterrain. Il ne prend son essor dans le feuillage que lorsque celui-ci devient vieillissant. Au rucher école il donne une vie prolongée aux vieux acacias. On peut même affirmer que le lierre apporte aux arbres qui le supportent une protection aux intempéries ainsi qu'un humus de bonne qualité. D'ailleurs le lierre présente une pousse annuelle en deux temps qui n'entre que peu en compétition avec celle des végétaux qui l'environnent. Une au printemps et une à la fin de l'été alors que les autres plantes entrent en repos. C'est cette dernière pousse qui porte les tiges florifères en automne. Ces dernières portent des feuilles ovales et pointues alors que les feuilles des autres rameaux sont plus ou moins lobées.

Sa floraison discrète et abondante n'apparaît qu'en exposition ensoleillée. De nombreux insectes y butinent un pollen jaune orangé à brun ainsi qu'un nectar abondant à une période de disette. C'est un excellent complément des provisions d'hivernage dont il faut tenir compte.



Le miel n'est généralement pas récolté par l'apiculteur. Il est donc rare d'en trouver sur le marché. D'ailleurs sa cristallisation fine, blanche, très dure intervient rapidement. Elle pose parfois des problèmes aux abeilles dans certaines régions. Dans ce cas il est préférable de nourrir en même temps afin de mélanger cette miellée au sirop.

Dans le cas d'une miellée abondante il est impératif de récolter, de sécher et d'extraire rapidement ce miel avant la cristallisation. Il est aussi nécessaire de l'ensemencer, ce qui lui confère une texture plus souple. C'est un miel sans grande richesse aromatique.

L'épilobe en épi

L'épilobe en épi est une belle plante vivace herbacée de 0,50 m à 2,50 m de

hauteur. Ses racines rampantes favorisent sa multiplication. Ses feuilles lancéolées sont très allongées. La floraison a lieu de Juin à Septembre suivant l'altitude, mais l'épilobe est surtout une plante de montagne. Les fleurs à quatre pétales d'un rose vif à rose pourpre (parfois blanches) sont groupées en longues grappes peu denses dressées en épi. La floraison commence par le bas et se termine par le bourgeon sommital. Chaque plante peut produire jusqu'à 80 000 graines minuscules toutes munies de grands poils soyeux qui favorisent la dispersion par le vent en amas cotonneux.



C'est une espèce pionnière que l'on rencontre aussi bien le long des rivières

que le long des chemins qui colonise rapidement les terrains dégagés, décombres, coupes à blanc, chablis, terrains incendiés, ...

Très mellifère, elle participe à la composition du miel polyfloral de montagne. Si la densité est importante et que les conditions climatiques sont favorables on peut récolter un miel monofloral d'épilobe. Il s'agit d'un produit aux teintes cendrées à cristallisation fine très blanche. Sa saveur est douce sans grande richesse aromatique avec des notes boisées.



La plante est très visitée par les abeilles qui y butinent pollen (surtout le matin) et nectar. C'est, avant la floraison de la callune, une des dernières plantes mellifères notables qui s'épanouit en zone de montagne.

Le rucher école, lors de la transhumance au col des Pradeaux, récolte, chaque année en fin de campagne, un peu de nectar d'épilobe qui contribue à la diversité aromatique du miel de montagne (médaille d'or au concours des miels 2017).

Marc FOUGEROUSE.

8. ICI ON CONTE, ON RACONTE ...

Nous débutons une nouvelle rubrique à l'intention des enfants. Nous publierons désormais régulièrement un conte, une légende, une histoire à leur intention soit pour qu'ils le/la lisent eux-mêmes, soit pour que vous, parents ou grands-parents, le/la leur lisiez. L'abeille bien sûr en sera toujours le personnage principal. Nous espérons qu'au fil des bulletins vous les apprécierez. Bonne lecture.

*Et pour commencer, quelque sorte en écho à l'article sur *Apis mellifera*, l'origine de l'abeille dans l'antiquité grecque.*

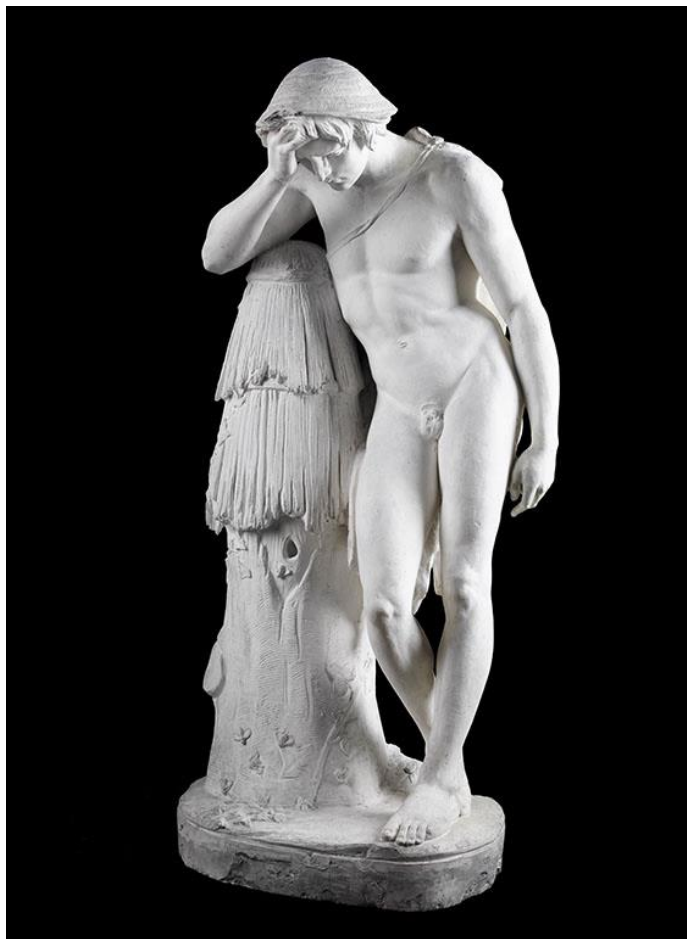
Aristée, le premier apiculteur.

Aristée naquit de l'union d'Apollon --- le dieu de la musique et de la poésie dans la mythologie grecque --- et de la nymphe Cyrène. A sa naissance son père le confia à son arrière-grand-mère Gaia, la Terre, qui lui dévoila les secrets des animaux et des plantes. Les nymphes, ses tantes, lui apprirent comment faire des fromages avec le lait de ses brebis, élever les abeilles et cultiver la vigne. A son tour, il apprit aux hommes tout ce qu'il savait.

Un jour, comme il venait visiter ses ruches, il découvrit que toutes ses abeilles étaient mortes, agglutinées en grappes immobiles.

Aristée se rendit au palais d'or de sa mère et, se plaignant amèrement de la perte de ses abeilles, lui demanda conseil.

--- Mon enfant ! je ne sais d'où peut venir ton malheur ! As-tu commis une faute que tu auras oubliée ?



Aristée pleurant ses abeilles.

--- Non, mère, je ne vois rien à me reprocher.

--- Alors, Un seul être en ce monde pourrait te renseigner, mais...

--- Mais quoi, mère ? Oh, dites-moi qui il est et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour lui arracher la vérité !

--- Il s'appelle Protée : c'est un vieillard sans âge, berger des phoques de Poséidon.

--- Un faible vieillard ! Je n'aurai aucune peine à le vaincre !

--- Pas si vite mon enfant ! Protée a un pouvoir magique. Il peut prendre toutes formes vivantes. Si tu veux le maîtriser, tu devras le surprendre pendant son sommeil et l'enchaîner solidement. Ne te laisse pas attendrir par ses supplications ! Ne te laisse pas surprendre par ses transformations. Quand il sera lassé, il reprendra forme humaine et tu pourras alors formuler ta demande. Va, mon fils ! Et que la chance t'accompagne.

Aristée gagna la grotte marine de Protée. C'était la canicule et le dieu dormait, mollement allongé sur un lit de varechs devant sa grotte, au milieu de son troupeau de phoques. Le jeune homme se jeta sur lui et l'enchaîna à son rocher.

--- Comment oses-tu t'attaquer à un pauvre vieillard sans défense, lui demanda Protée en pleurant ?

Aristée allait se laisser attendrir quand il se rappela les paroles de sa mère. Bien lui en prit, car Protée changea aussitôt d'apparence et devint un tigre rugissant, le menaçant de ses griffes

acérées. Puis il se fit sanglier noir comme la nuit, qui voulut briser la chaîne entre ses crocs puissants. N'arrivant à aucun résultat, il se métamorphosa en serpent, pensant pouvoir glisser entre les anneaux. Mais Aristée était bon chasseur, et il enferma le serpent dans un filet serré. Protée alors abandonna le combat et il ne fut plus qu'un vieillard fatigué.

--- Détache-moi, fils et dis-moi ce que tu désires.

Aristée raconta toute son histoire, et quand il parla des abeilles disparues, Protée soupira :

--- Les Nymphes sont venues reprendre leur bien. Elles t'ont puni d'un crime inexpiable que tu as commis.

--- Un crime ? Moi ? Mais je ne suis pas un meurtrier ! Je ne vois pas de quoi il s'agit. Eclaire-moi, oh, bon vieillard !

--- Rappelle-toi. Un jour d'été, alors que tu longuais une rivière, attiré par la musique d'une lyre, tu as vu une jeune femme dans un pré fleuri. Te souviens-tu ?

---Eurydice, l'épouse d'Orphée le musicien !

---Eh oui ! la toute nouvelle épouse d'Orphée. Et qu'as-tu fait alors ?

--- J'ai perdu la tête, c'est vrai. J'ai voulu l'embrasser et je l'ai poursuivie. Dans sa fuite, elle a marché sur un serpent qui l'a piquée, et elle est morte.

--- Oui et le pauvre Orphée qui aimait Eurydice plus que lui-même, inconsolable, partit à travers le monde, pleurant son Eurydice et chantant sa gloire tout à la fois. Les Nymphes, ses sœurs, courroucées par la fin d'un amour si sublime et touchées par la détresse d'Orphée ont décidé de te châtier. Ce sont elles qui ont fait périr tes abeilles.

---Comment puis-je... ?

Mais Protée avait disparu.

Quand elle sut la cause du malheur de son fils, Cyrène sa mère lui dit :

--- Pour apaiser les Nymphes, compagnes d'Eurydice, choisis quatre taureaux d'une forme parfaite et autant de génisses dont le col n'a pas porté le joug. Sur quatre autels dans le bois sacré, fais couler de leur gorge un sang purificateur.

Abandonne ces victimes sous les frondaisons.

Quand la neuvième aurore se sera levée, offre en expiation aux mânes d'Eurydice les pavots du Léthé ; honore Orphée en lui sacrifiant une génisse blanche et une brebis noire. Retourne alors au bois sacré. Tes abeilles te seront redonnées.



Aristée retrouvant ses abeilles, près des animaux sacrifiés.

Aristée fit comme l'avait dit Cyrène. Quand il revint au bois des Nymphes, des abeilles s'échappèrent en nuées immenses des chairs liquéfiées et se suspendirent en grappes au sommet d'un chêne.

Ainsi Aristée repeupla ses ruches.

Conte extrait et adapté de « **Contes d'abeilles** » d'Edith MONTELLE,

avec l'aimable autorisation de l'auteure.

Jean-Louis PERDRIX.

9. BILLET DE (*TRES* *MAUVAISE*) HUMEUR.

LE VOL.

Il y a ceux qui volent comme ils respirent

Et leur pathologie est leur douleur.

Et il y a ceux qui volent parce qu'ils ont
faim ;

Leur détresse est leur excuse et suscite
notre compassion.

Il y a ceux qui volent, tel Mandrin, pour
redonner aux pauvres.

Leur générosité les absout et leur assure
une popularité bienveillante.

Et il y a les artistes, les Arsène Lupin ;

Ils volent pour susciter une
reconnaissance de leur talent

Et satisfaire leur narcissisme.

Et il y a ceux qui volent et, déguisant ce
vol, se le cache à eux-mêmes.

Leur vol, est leur honte et suscite notre
mépris.

Ils volent comme le phallus impudicus
exhale

Son odeur nauséabonde dans la
pénombre du bois, là-bas.

Khalil Gibran,
alias Jean-Louis PERDRIX.

Ce poème, inspiré pour sa forme du poème « Le don » du poète Libanais Khalil Gibran, est dédié à celui qui est venu prélever des cadres d'abeilles et de couvain dans une ruche du rucher-école en mai dernier et a camouflé son larcin en remplaçant les cadres volés par des cadres bâtis vides et gaufrés (très vraisemblablement pris au rucher-école aussi !).

10. ASSEMBLEE GENERALE :

**Intervention de Cyrielle FRANCHI,
vétérinaire, le 2 décembre à Savigneux**

Nous aurons le plaisir de recevoir Cyrielle FRANCHI lors de la prochaine Assemblée Générale qui se déroulera comme traditionnellement le premier dimanche de décembre, soit cette année **le 2 décembre**. Notez bien cette date dans votre agenda, rendez-vous **à la salle des fêtes de Savigneux, jouxtant la mairie**.

Cyrielle FRANCHI est vétérinaire dans le département de l'Allier, et a dans ses domaines d'expertise l'apiculture, et notamment les insectes ennemis de

l'abeille. Elle traitera plus particulièrement du cas du petit coléoptère de la ruche, *Aethina tumida*, originaire d'Afrique du Sud mais qui est présent en Europe dans le sud de l'Italie.



Nous apprendrons à mieux connaître ce coléoptère considéré comme une menace potentielle, son comportement, les risques qu'il représente pour l'Abeille, les moyens de lutte, etc... Venez nombreux !

La salle des fêtes de Savigneux ouvrira ses portes pour cette Assemblée Générale à 8h30. Jusqu'à 9h00, vous pourrez déposer vos inscriptions pour l'année 2019, ainsi que vos cires d'opercules ou vos inserts de traitement contre le varroa (pour redirection vers un circuit de traitement adapté à ce type de déchets).

L'Assemblée Générale commencera par les formalités statutaires (le rapport moral du président, le rapport financier du trésorier, l'analyse des commissaires aux comptes, le vote de la cotisation 2020 - celle de 2019 ayant été votée l'an dernier - puis la désignation des commissaires aux comptes pour 2019 et le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration).

La deuxième partie donnera lieu aux interventions de la Coop et du Groupe Expo. Les lauréats du Concours des miels 2018 seront appelés à venir récupérer leur(s) médaille(s) et tous les participants à recevoir la fiche d'analyse des miels présentés.

L'intervention de Cyrielle FRANCHI tiendra la plus grande place de cette seconde partie.

Nous clôturerons la matinée par le tirage de la tombola, et nous partagerons un vin d'honneur convivial. Ceux qui le souhaitent pourront participer au repas, dont vous trouverez le coupon-réponse dans ce bulletin.

L'ordre du jour complet de l'AG est consultable sur le site internet www.abeilleduforez.com.

***Rappel :** nous constatons toujours de nombreux retards pour les inscriptions. La date limite est fixée au 31 décembre 2018 pour les inscriptions pour l'année 2019 (sauf nouveaux adhérents). Pour toute inscription au-delà de cette date, une pénalité de retard de 5€ sera appliquée (participation aux frais de relance). Merci de faire l'effort d'envoyer votre inscription dans les délais.*

Cotisations et assurances 2019

Lors de l'assemblée générale de décembre 2017, il a été voté un montant unique des cotisations pour 2019, à savoir 17€ (quel que soit le nombre de ruches).

Le syndicat vous propose comme chaque année d'assurer vos ruches. Notre assureur propose 3 options :

- Option I (obligatoire) : responsabilité civile et assistance juridique à 0,11 €/ruche.

- Option II : option I + vol, détériorations, incendie et garanties annexes à 1,00 €/ruche.

- Option III : option I et II + maladies, non compris varroas à 1,55 €/ruche.

Toutes les ruches doivent être assurées et selon la même option. Les emplacements où sont (seront), situés les ruchers doivent être désignés.

Cependant, en accord, avec notre assureur, les emplacements des ruchers ne seront pas communiqués sauf en cas de sinistre.

En cas de sinistre, l'assuré doit prendre contact avec le trésorier Alain FAYARD (Tél. : 04 77 58 21 32) pour déclarer à notre assureur. La déclaration doit avoir lieu dans les 5 jours. En cas de vol ou détérioration, l'assuré doit déposer une plainte auprès de la gendarmerie et faire la déclaration dans les 24 h.

Bertrand CHARLES.

11. PETITE ANNONCE

A vendre

Planches sèches sapin épicéa
en 27 mm et grande largeur.

Tél. : 06 26 87 12 56.

ASSEMBLEE GENERALE

du Groupement

Apicole Forézien

A la MCJ de Feurs, Le Palais

Le Dimanche

20 Janvier 2019

à 9H00

Au cœur de l'hiver, notez dans vos agendas la

VEILLEE APICOLE 2019

Rendez-vous au Centre Social de Montbrison le

Mercredi 13 février 2019 à 20h00

Vous pouvez apporter vos productions pour l'occasion (hydromels, vins maison, gâteaux salés ou sucrés, pains d'épices, etc..) pour la désormais traditionnelle soirée hivernale d'échanges et de convivialité du syndicat.